



## AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

### MARCHE PUBLIC DE SERVICES MAPA/EFI/29-22

#### **1 - DÉNOMINATION ET ADRESSE DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHÉ**

**Pouvoir adjudicateur :** COMMUNE DE SAINTE-ANNE  
Hôtel de Ville - Place Schœlcher  
97180 Sainte-Anne  
Tél. 0590 85 59 94 / Fax : 0590 85 48 94  
Email : [commande.publique@ville-sainteanne.fr](mailto:commande.publique@ville-sainteanne.fr)

**Représentant du pouvoir adjudicateur :** Le Maire, Monsieur Francs BAPTISTE

#### **2 - OBJET DU MARCHÉ**

La présente consultation concerne la réalisation de prestations de formations professionnelles complémentaires au projet intitulé « *Sainte-Anne, en mode formation* ».

#### **3 – PROCEDURE DE PASSATION**

La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles R. 2123-1, R.2123-4 et R.2123-5 du Code de la commande publique.

#### **4 – CARACTERISTIQUES DU MARCHÉ**

##### **4-1 Type de marché**

La présente consultation concerne un accord-cadre avec montant maximum.

Les variantes ne sont pas autorisées.

##### **4-2 Décomposition**

Les prestations sont réparties en 13 lots traités par marchés séparés désignés ci-après :

- Lot n° 01 – Formation de prévention du risque amiante SS4
- Lot n° 02 – Formation de management d'une équipe au quotidien
- Lot n° 03 – Formation au métier d'acheteur
- Lot n° 04 – Formation professionnelle pour les agents d'accueil
- Lot n° 05 – Formation d'assistance de direction
- Lot n° 06 – Formation pour la cohésion sociale au sein d'une équipe
- Lot n° 07 – Formation Achats pour la rédaction de CCTP
- Lot n° 08 – Formation technique : Méthodologie de dépannage en éclairage
- Lot n° 09 – Formation en informatique
- Lot n° 10 – Formation en infographie
- Lot n° 11 – Formation de communication
- Lot n° 12 – Formation sur la responsabilité pénale
- Lot n° 13 – Formation sur le management financier des projets

##### **4-3 Prix et règlement du marché**

Les prestations seront rémunérées par application des prix globaux et forfaitaires, selon les stipulations de l'acte d'engagement et du Détail du Prix Global et Forfaitaire (DPGF).

#### **4-4 Durée et délai d'exécution du marché**

Le délai d'exécution de la prestation est fixé par le candidat dans l'acte d'engagement.

#### **5 - RETRAIT DES DOSSIERS DE CONSULTATION**

Le dossier de consultation est publié sur le profil acheteur de la ville.

Il peut être téléchargé à l'adresse suivante : [www.achatpublic.com](http://www.achatpublic.com)

#### **6 - PRESENTATION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES**

La liste des documents à produire est mentionnée à l'article 5.1 du règlement de consultation.

Les conditions d'envoi ou de remise des plis sont précisées à l'article 5 du règlement de consultation.

#### **7 - ADRESSE OÙ LES OFFRES DOIVENT ETRE REMISES**

La procédure est entièrement dématérialisée. Les plis électroniques devront être déposés sur le profil acheteur de la ville : [www.achatpublic.com](http://www.achatpublic.com)

#### **8 - DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES**

Les plis devront être déposés au plus tard avant le :  
**Lundi 19 décembre 2022, 12h00 (heure de Guadeloupe)**

#### **9 - CRITÈRES DE SÉLECTION DES OFFRES**

Le pouvoir adjudicateur choisit l'offre économiquement la plus avantageuse conformément aux critères suivants :

**Prix : 50 %**

**Valeur technique: 50 %**

#### **10 - RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

Les candidats peuvent poser des questions écrites sur les documents du cahier des charges via la plateforme de dématérialisation : [www.achatpublic.com](http://www.achatpublic.com).

#### **11 - RECOURS**

**Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal Administratif de Guadeloupe

6 rue Victor Hugues

97 100 BASSE-TERRE

Téléphone : 05.90.81.45.38

Télécopie : 05.90.81.96.70

Courriel : [greffe.ta-basse-terre@juradm.fr](mailto:greffe.ta-basse-terre@juradm.fr)

#### **12 - DATE D'ENVOI DE L'AVIS A LA PUBLICATION**

Le vendredi 2 décembre 2022